



Comprendre la santé mentale des Canadiens : À travers COVID-19 et au-delà Sondage 13

RECHERCHE
EN SANTÉ
MENTALE
CANADA

MENTAL
HEALTH
RESEARCH
CANADA



Contribution financière de

Health
Canada

Santé
Canada

pollara
strategic insights

Juillet 2022

Principales constatations

- L'anxiété et la dépression s'améliorent considérablement depuis le début de la période de reprise consécutive à la pandémie de COVID-19. En effet, les niveaux élevés d'anxiété autoévaluée ont presque diminué de moitié par rapport au sondage 12 (pour passer de 21 % à 11 %) et les niveaux élevés de dépression autoévaluée ont diminué du tiers (pour passer de 14 % à 9 %). Cependant, ces taux ne sont pas revenus à ceux observés avant la pandémie, ce qui témoigne du besoin continu de services de soutien efficaces en santé mentale.
 - Malgré ces indicateurs positifs de santé mentale dans l'ensemble de la population, les résultats sur l'échelle de Kessler 10 montrent que les personnes qui déclarent avoir un niveau d'anxiété ou de dépression élevé sont encore beaucoup plus susceptibles de présenter des symptômes d'un trouble de santé mentale grave (54 % comparativement à 42 % selon le dernier sondage).
- Un Canadien sur dix a eu recours à des services de soutien en santé mentale au cours de la dernière année. Plus du quart de ces personnes (27 %) ont payé ces services de leur poche, du moins en partie. Bien que la plupart de ceux qui ont eu recours à du soutien en aient fait la demande auprès des services fournis par le gouvernement, près du cinquième (17 %) ont eu recours à des programmes communautaires ou universitaires gratuits.
- Un tiers (33 %) des Canadiens connaissent un certain niveau d'insécurité alimentaire, qu'il s'agisse d'inquiétudes quant à leur capacité à se nourrir et à nourrir leur famille ou en utilisant activement les programmes de soutien alimentaire. Les nouvelles mères, les chômeurs, les personnes souffrant d'une déficience physique, les personnes qui d'anxiété ou de dépression (8 à 10), les personnes souffrant d'un trouble mental grave ou celles qui ont une dépendance à l'alcool ou au cannabis sont beaucoup plus susceptibles de déclarer des niveaux modérés à graves d'insécurité alimentaire.

Principales constatations

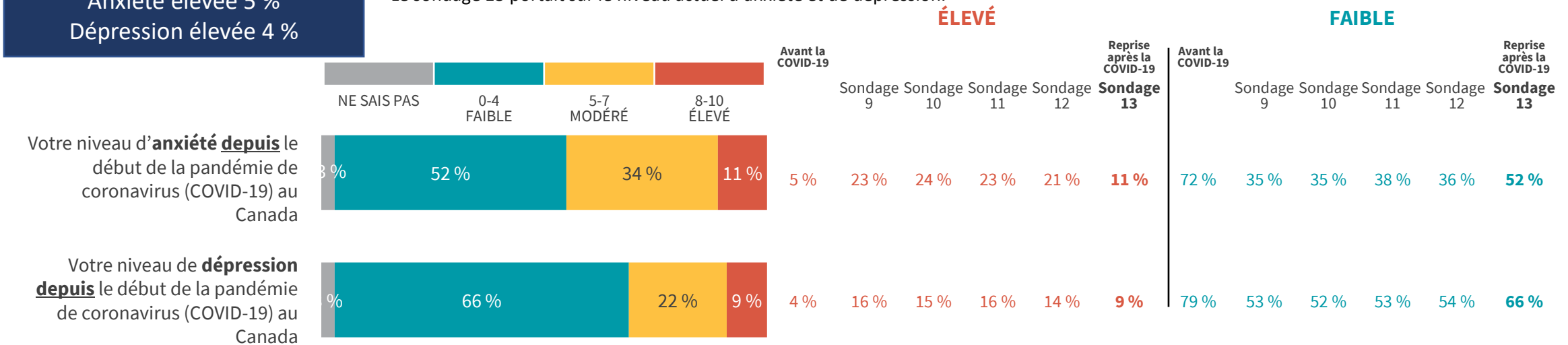
- Bien que plus de la moitié des Canadiens présentent certains symptômes du trouble de stress post-traumatique, un Canadien sur dix (10 %) affirme présenter des symptômes atteignant un niveau considéré comme grave. Les jeunes répondants, les personnes qui s'identifient comme faisant partie de la communauté 2SLGBTQ, les jeunes mères et les personnes en situation d'instabilité financière font partie des groupes qui ont indiqué être particulièrement vulnérables à ces symptômes.
- Selon l'outil de dépistage AUDIT, 5 % des Canadiens montrent des signes de dépendance à l'alcool et 9 % ont des comportements néfastes. Un répondant sur dix déclare être incapable de cesser de consommer de l'alcool une fois qu'il a commencé à en consommer au moins une fois par mois. C'est particulièrement le cas chez les jeunes Canadiens et chez les personnes qui déclarent avoir un niveau élevé d'anxiété ou de dépression.
 - Les Canadiens atteints d'un trouble lié à l'usage du cannabis sont également plus susceptibles de présenter des symptômes de dépendance à l'alcool (48 %). Un répondant sur dix indique que sa consommation de cannabis est considérée comme allant de « dangereuse » à « dépendance » (selon l'outil de dépistage CUDIT).
- Les mères qui ont un nouveau-né (moins de un an) présentent des indicateurs de santé mentale plus négatifs que le Canadien moyen. Elles sont plus susceptibles de recevoir un diagnostic de trouble de santé mentale (16 % comparativement à 5 %). En outre, elles sont plus susceptibles d'indiquer qu'elles estiment avoir eu besoin de soutien en santé mentale, mais de ne pas y avoir recouru (14 % comparativement à 5 %).

Les taux élevés d'anxiété et de dépression ont considérablement diminué au cours de la période de reprise consécutive à la pandémie de COVID-19

- Un Canadien sur dix a déclaré ressentir un niveau élevé d'anxiété, ce qui représente une plus grande proportion qu'avant la pandémie de COVID-19.
 - Le niveau d'anxiété continue d'être pire chez les jeunes Canadiens et ceux d'âge moyen (de 16 à 17 ans : 16 %, de 18 à 34 ans : 16 %, de 35 à 54 ans : 13 % contre 55 ans et plus : 5 %), les femmes (12 % contre 9 % des hommes) et les chômeurs (19 %). Les Canadiens faisant partie de la communauté LGBTQ2S+ (18 %) sont également plus anxieux.
 - Les personnes qui comptent sur un soutien financier (28 %), qui ont une dépendance à l'alcool (34 %) ou qui ont un trouble lié à l'usage du cannabis (35 %) sont susceptibles d'éprouver une grande anxiété.
- Le pourcentage de Canadiens ayant déclaré un niveau de dépression élevé a lui aussi considérablement diminué depuis le sondage 12.
 - Le niveau de dépression continue également d'être pire chez les jeunes Canadiens (de 16 à 17 ans : 10 %, de 18 à 34 ans : 13 %, de 35 à 54 ans : 11 % contre 55 ans et plus : 5 %) ainsi que parmi les chômeurs (18 %).
 - Les membres de la communauté LGBTQ2S+ (16 %) ont déclaré avoir un niveau plus élevé de dépression.
 - Les personnes qui comptent sur un soutien financier (30 %), qui ont une dépendance à l'alcool (31 %) ou qui ont un trouble lié à l'usage du cannabis (32 %) sont susceptibles d'avoir un niveau élevé de dépression.

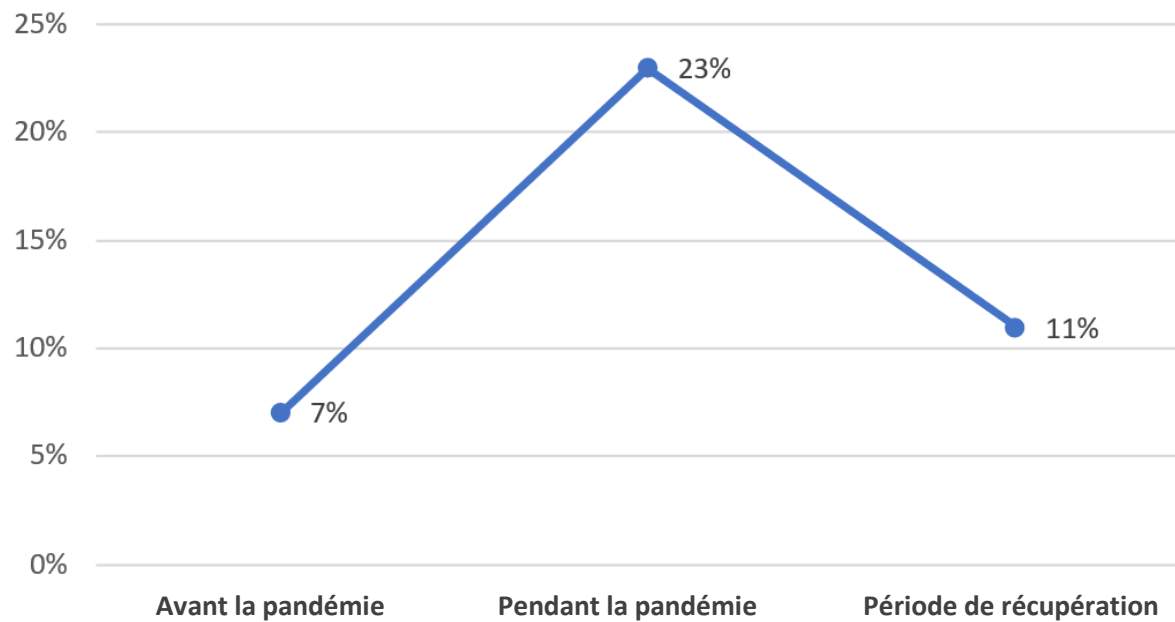
Sondage 1 : avant la COVID-19
Anxiété élevée 5 %
Dépression élevée 4 %

Les sondages 1 à 12 portaient sur les niveaux d'anxiété et de dépression depuis le début de la pandémie de COVID-19. Le sondage 13 portait sur le niveau actuel d'anxiété et de dépression.

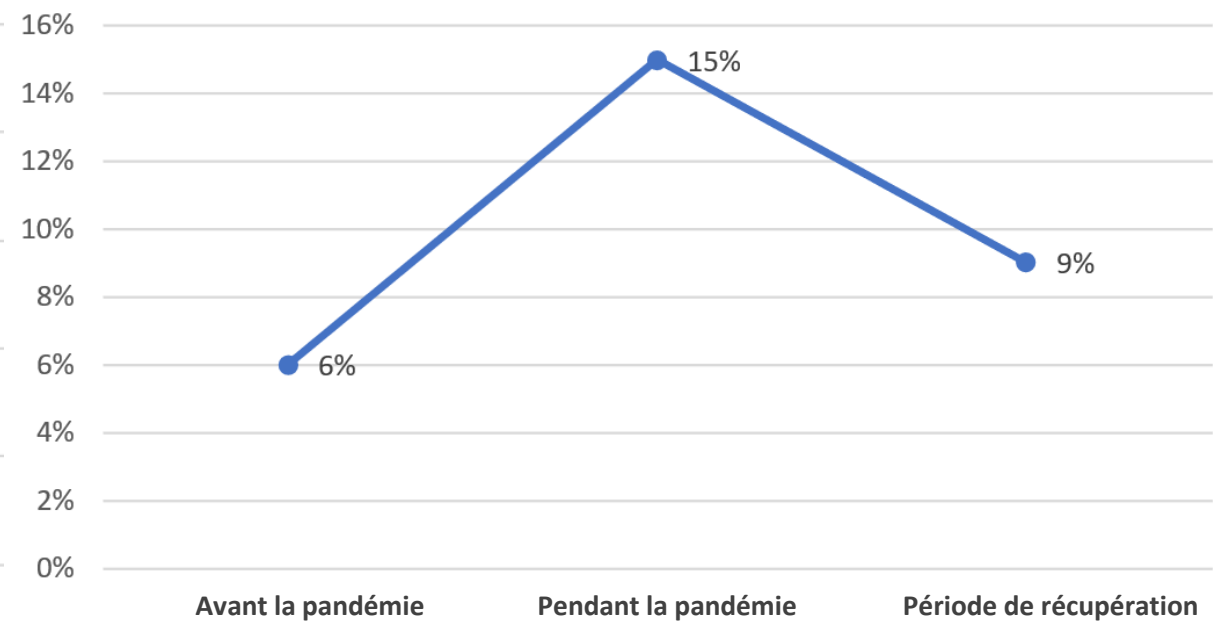


Les niveaux d'anxiété et de dépression élevés sont au plus bas, mais ils sont encore deux fois plus élevés qu'avant COVID-19

Les Canadiens déclarant des niveaux élevés d'anxiété



Les Canadiens déclarant des niveaux élevés de dépression



- Les moyennes pour "Avant la pandémie" et "Pendant la pandémie" ont été prises à partir d'un ensemble de données agrégées afin de représenter avec précision les niveaux d'anxiété et de dépression auto-évalués. Pour tenir compte du risque de biais de mémoire, la moyenne pour "Avant la pandémie" a été tirée des données agrégées des sondages 1 à 7 et celle pour "Pendant la pandémie" a été tirée des sondages 1 à 12.

Les personnes qui déclarent avoir un niveau élevé d'anxiété ou de dépression sont plus susceptibles de présenter des symptômes de troubles de santé mentale modérés à graves

- Les trois quarts (75 %) des Canadiens qui ont évalué leur niveau d'anxiété ou de dépression comme étant élevé (de 8 à 10) depuis le début de la pandémie de COVID-19 sont susceptibles de présenter des symptômes de troubles de santé mentale modérés (21 %) ou graves (54 %), tandis que le quart (25 %) est susceptible de présenter des symptômes de troubles de santé mentale légers (13 %) ou nuls (12 %).
- Bien que les niveaux élevés d'anxiété et de dépression aient diminué chez ces personnes, la probabilité qu'elles présentent des symptômes de troubles de santé mentale modérés à graves a augmenté depuis avril (pour passer de 60 % à 75 %).
- Parmi les personnes qui évaluent leur niveau d'anxiété ou de dépression comme modéré (de 5 à 7), près de deux sur cinq sont susceptibles de présenter des symptômes de troubles de santé mentale modérés (19 %) ou graves (23 %), tandis qu'une sur cinq (23 %) est susceptible de présenter des symptômes de troubles de santé mentale légers, et une sur trois (36 %) est susceptible de ne pas souffrir de troubles de santé mentale.
- Groupes de Canadiens les plus susceptibles d'être classés comme ayant des symptômes de troubles graves : Plus jeunes (de 16 à 17 ans* : 42 %, de 18 à 34 ans : 38 % contre de 35 à 54 ans : 27 %; 55 ans et plus : 15 %).
- Les membres de la communauté LGBTQ2S+ (37 %) et des minorités visibles (36 %) et les personnes qui ont reçu un diagnostic de trouble de l'humeur (36 % contre 15 % des personnes sans trouble de l'humeur) sont susceptibles d'avoir un trouble mental grave.

Détresse psychologique sur une échelle de fréquence de 1 à 5

	(Tous/la plupart)	(Aucun/peu)
Épuisé sans véritable raison	33 %	32 %
Comme si tout était un effort	26 %	43 %
Nerveux	25 %	36 %
Déprimé	21 %	52 %
Agité ou ne tenant pas en place	19 %	48 %
Désespéré	19 %	58 %
Bon à rien	19 %	61 %
Si déprimé que rien ne pouvait vous faire sourire	15 %	64 %
Si agité que vous ne pouviez pas rester sans bouger	11 %	68 %
Si nerveux que rien ne pouvait vous calmer	10 %	67 %

Résultats en santé mentale chez les Canadiens déclarant des niveaux élevés et modérés d'anxiété ou de dépression depuis le début de la pandémie de COVID-19

Sondage	Modéré : de 5 à 7						Élevé : de 8 à 10						
	Sondage 13	Sondage 12	Sondage 11	Sondage 10	Sondage 9	Sondage 8	Sondage 7	Sondage 6	Sondage 5	Sondage 4	Sondage 3	Sondage 2	
36 %	12 %	23 %	19 %	19 %	20 %	21 %	20 %	23 %	19 %	19 %	18 %	21 %	Peu susceptible de présenter des symptômes de troubles de santé mentale (<20)
23 %	13 %	16 %	17 %	19 %	19 %	20 %	19 %	18 %	18 %	18 %	19 %	16 %	Susceptible de présenter des symptômes de troubles de santé mentale légers (de 20 à 24)
19 %	21 %	18 %	19 %	18 %	22 %	22 %	21 %	21 %	20 %	22 %	26 %	21 %	Susceptible de présenter des symptômes de troubles de santé mentale modérés (de 25 à 29)
23 %	54 %	42 %	45 %	44 %	38 %	38 %	40 %	37 %	43 %	40 %	36 %	42 %	Susceptible de présenter des symptômes de troubles de santé mentale graves (de 30 à 50)

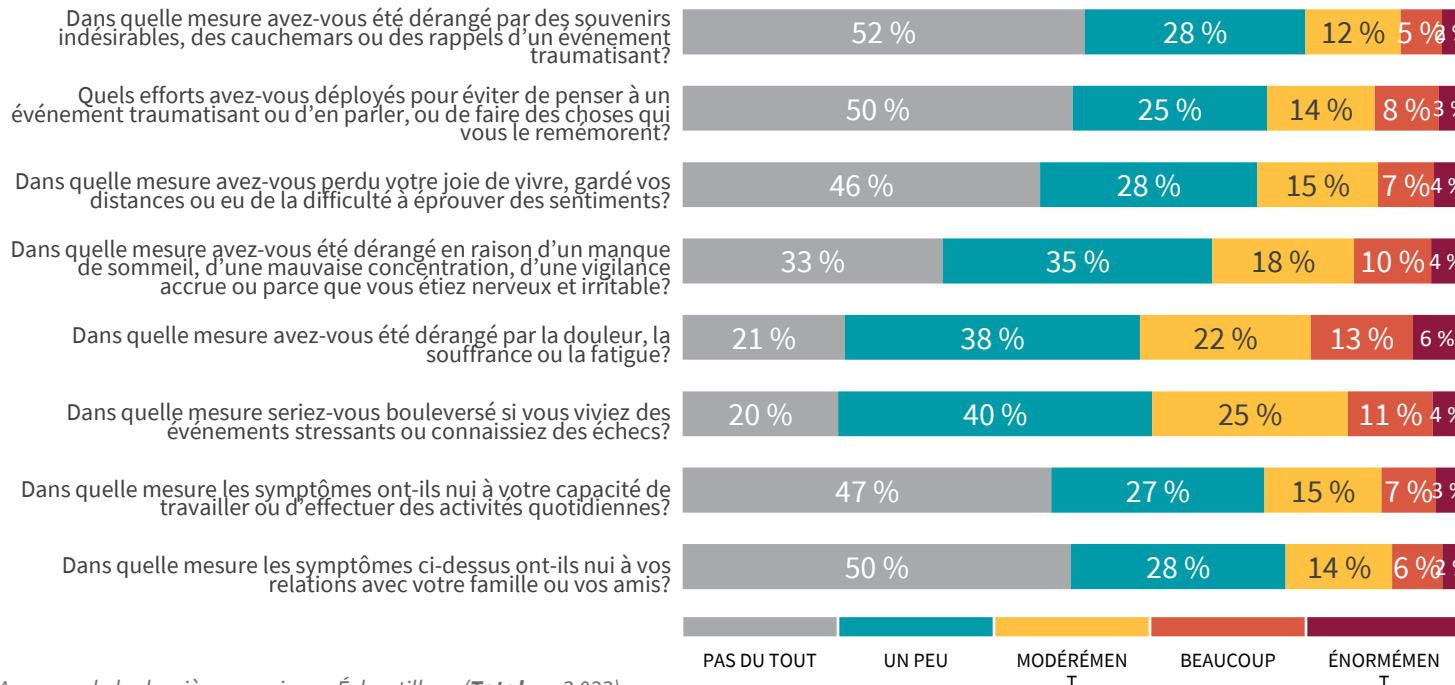
*Petite taille d'échantillon

A2C. Au cours des quatre dernières semaines, à quelle fréquence vous êtes-vous senti... Échantillon : (Dépression ou anxiété depuis la pandémie de COVID-19 : de 1 à 5 n = 1 477; 8-10 n = 447; de 5 à 7 n = 1 255) (*Petite taille d'échantillon)

Un Canadien sur dix présente des symptômes du trouble de stress post-traumatique graves

- À l'aide de l'évaluation SPRINT (Short PTSD Rating Interview), il a été révélé qu'un Canadien sur dix (12 %) présente des symptômes du trouble de stress post-traumatique graves, tandis qu'un sur cinq (20 %) présente des symptômes modérés.
- Les jeunes Canadiens sont plus susceptibles de présenter des symptômes graves (de 16 à 17 ans* : 30 %, de 18 à 34 ans : 15 %, de 35 à 54 ans : 14 %, 55 ans et plus : 6 %) tout comme les chômeurs (20 %), les travailleurs de la santé de première ligne (17 %), les personnes ayant une déficience physique (25 %), les membres de la communauté LGBTQ2S+ (23 %) ou les membres d'une minorité visible (16 %).
- Les personnes qui présentent des symptômes de dépendance à l'alcool (45 %) ou de trouble lié à l'usage du cannabis (41 %) ainsi que celles qui comptent sur un soutien financier (32 %) sont les plus susceptibles de présenter des symptômes graves.
- Ces résultats correspondent à ceux de l'Enquête sur la santé mentale et les événements stressants, août à décembre 2021 de Statistique Canada.

Échelle de fréquence de la détresse psychologique



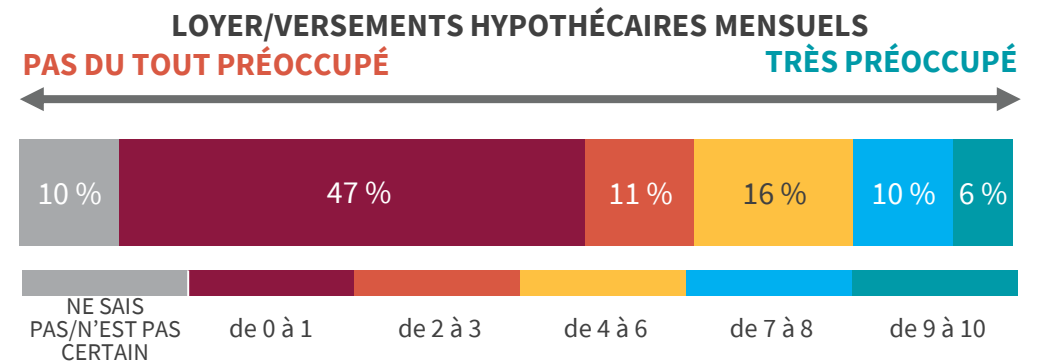
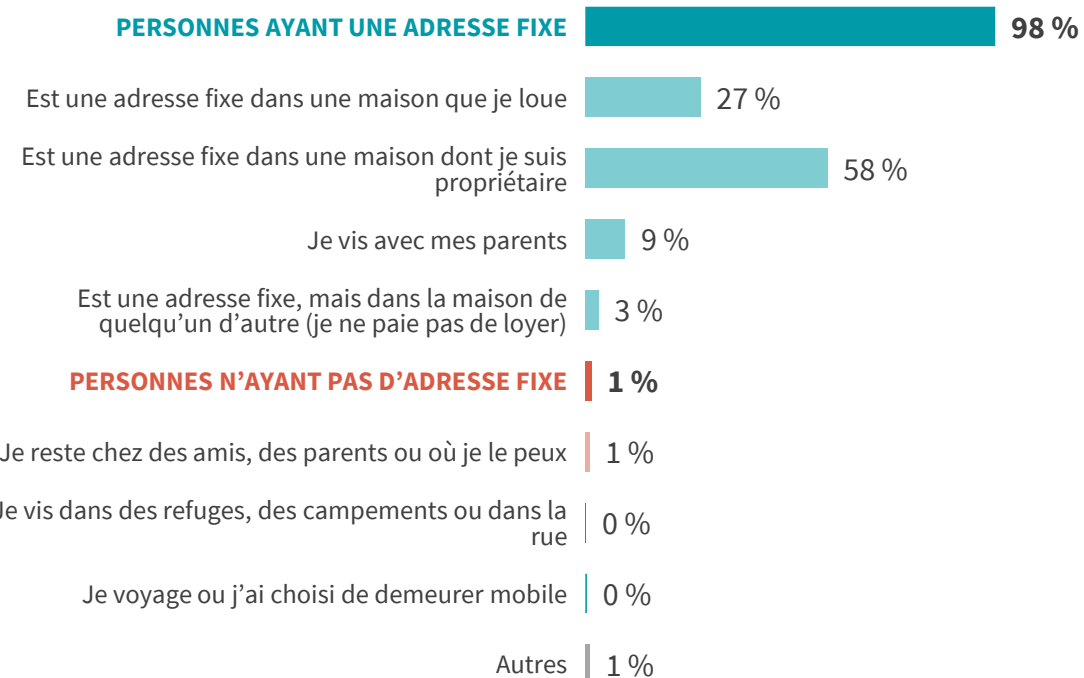
Résultats en matière de santé mentale chez les Canadiens souffrant d'anxiété depuis la pandémie de COVID-19

Sondage 13	
42 %	Peu susceptible de présenter des symptômes du trouble de stress post-traumatique
26 %	Susceptible de présenter des symptômes du trouble de stress post-traumatique légers (de 6 à 10)
20 %	Susceptible de présenter des symptômes du trouble de stress post-traumatique modérés (de 11 à 17)
12 %	Susceptible de présenter des symptômes du trouble de stress post-traumatique graves (18+)

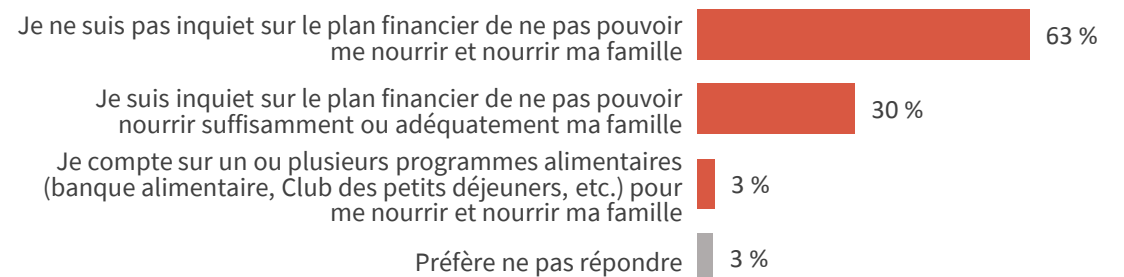
Le tiers de la population canadienne est en situation d'insécurité alimentaire

- La plupart des Canadiens en situation d'insécurité alimentaire (98 %) déclarent avoir une adresse fixe.
- Nous avons demandé aux Canadiens à quel point ils sont inquiets de ne pas pouvoir payer leur loyer ou leur hypothèque et avons appris que 16 % d'entre eux ressentent des insécurités en matière de logement, que 6 % sont très préoccupés et que la moitié (47 %) ne le sont pas du tout.
- Le tiers des répondants vivent de l'insécurité alimentaire et s'inquiètent de la façon dont ils pourront nourrir leur famille, et 3 % d'entre eux comptent déjà sur des mesures de soutien alimentaire.
- **Profil des personnes vivant une insécurité alimentaire :** Résidents de l'Alberta (43 %), jeunes Canadiens (de 18 à 34 ans : 41 %, de 35 à 54 ans : 43 % contre 55 ans et plus : 21 %), ceux qui ont des enfants de moins de 9 ans (52 %), les chômeurs (45 % contre 35 % des personnes ayant un emploi), les membres des minorités visibles (42 % contre 32 %), les personnes ayant une déficience physique (55 %) et les membres de la communauté LGBTQ2S+ (46 %).

SITUATION DE LOGEMENT ACTUELLE



SITUATION ACTUELLE



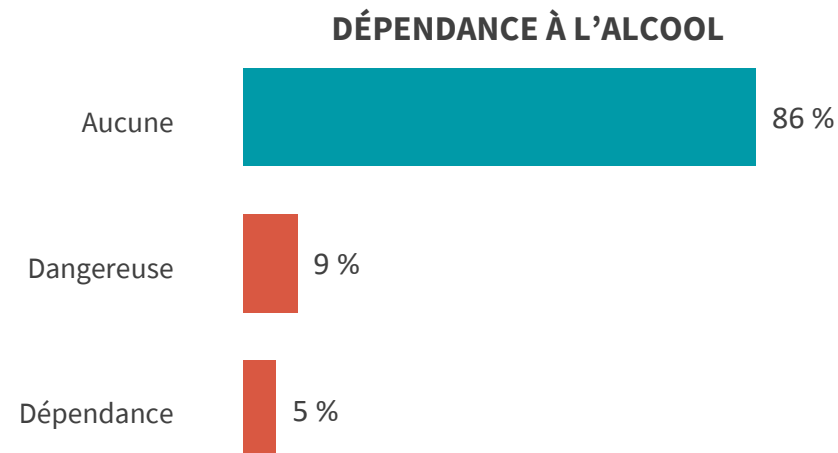
A22A. Lequel des énoncés suivants décrit le mieux votre situation de logement actuelle? Échantillon : (Total n = 3 023)

A22B. Dans quelle mesure êtes-vous inquiet de ne pas pouvoir payer votre loyer ou votre hypothèque chaque mois? Échantillon : (Total n = 2 579)

A22C. Lequel des énoncés suivants décrit votre situation actuelle? Échantillon : (Total n = 3 023)

Un Canadien sur sept a eu un comportement pour le moins néfaste en matière de consommation d'alcool

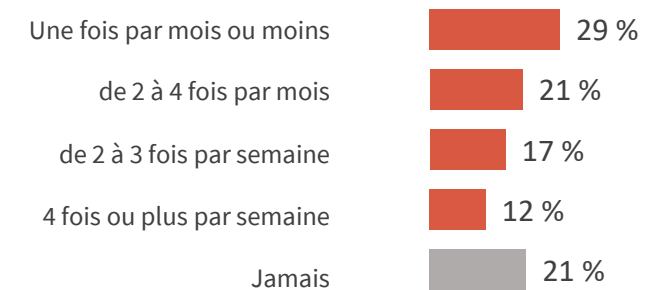
- Le tableau de la dépendance à l'alcool indique que 5 % des Canadiens montrent des signes de dépendance à l'alcool et que 9 % d'entre eux ont des comportements néfastes en matière de consommation d'alcool.
- Profil des personnes ayant une dépendance à l'alcool : Plus jeunes (18 à 34 ans : 10 % contre 55 ans et plus : 2 %), ceux qui ont des enfants de moins de 9 ans (12 %), un emploi (7 % contre 4 % au chômage), un niveau d'anxiété (18 %) et de dépression (20 %) élevé, des problèmes financiers (21 % contre aucun : 3 %) et un trouble lié à l'usage du cannabis (48 % par rapport à la consommation normale : 3 %).
- Les personnes atteintes de troubles de santé mentale et celles qui comptent sur un soutien financier sont plus susceptibles de montrer des signes de dépendance à l'alcool. Près de la moitié (48 %) des personnes atteintes d'un trouble lié à l'usage du cannabis ont également une dépendance à l'alcool.
- Un travailleur de la santé de première ligne sur sept montre des signes de dépendance à l'alcool (16 %).
- Près d'un Canadien sur dix (9 %) déclare avoir causé des méfaits en consommant de l'alcool, mais très peu de ces méfaits se sont produits au cours des six derniers mois.



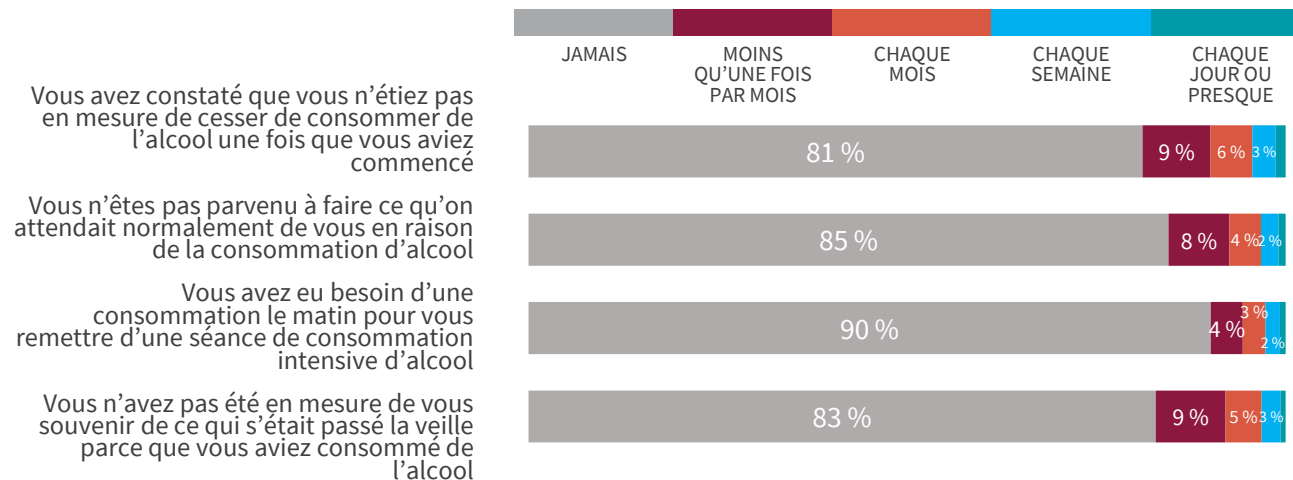
La moitié des Canadiens consomment de l'alcool au moins deux fois par mois

- Ces résultats concordent avec ceux d'une étude réalisée en collaboration avec la Commission de la santé mentale du Canada et le Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies. Recherche en santé mentale Canada (RSMC) les remercie des conseils qu'ils ont donnés quant à l'utilisation des outils de dépistage AUDIT et CUDIT pour la lutte contre la dépendance à l'alcool et au cannabis.

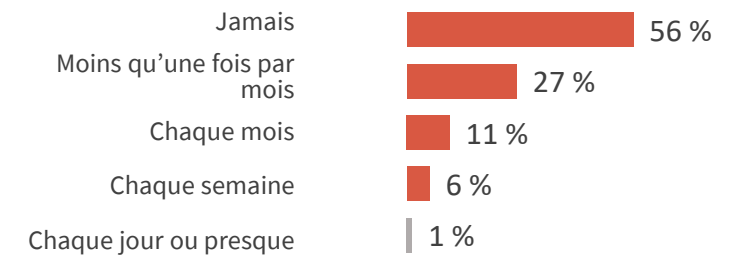
CONSOMMATION D'ALCOOL



AU COURS DES SIX DERNIERS MOIS



SIX VERRES OU PLUS EN UNE OCCASION



C1. À quelle fréquence consommez-vous une boisson contenant de l'alcool? Échantillon : (Total n = 3 023)

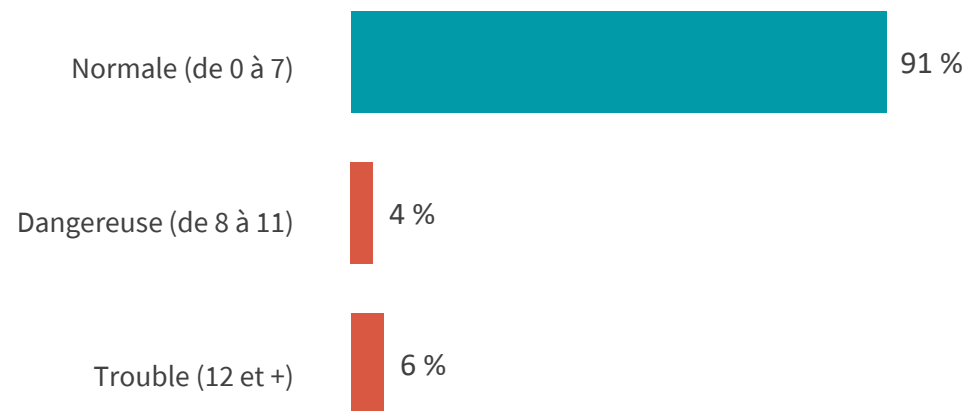
C2. Combien de boissons standard contenant de l'alcool prenez-vous au cours d'une journée typique lorsque vous consommez de l'alcool? Échantillon : (Total n = 2 373)

C3. À quelle fréquence buvez-vous six consommations ou plus en une seule occasion? Échantillon : (Total n = 2 373)

Un Canadien sur dix montre des signes de dépendance au cannabis qui est au moins dangereuse

- À l'heure actuelle, la dépendance au cannabis est moins importante que la dépendance à l'alcool. En effet, 4 % des personnes ayant une dépendance au cannabis ont des comportements dangereux et 6 % présentent un trouble.
- La consommation est plus élevée chez les jeunes, et ceux-ci sont plus susceptibles d'avoir une consommation dangereuse ou de présenter des signes de troubles (de 16 à 17 ans* : 18 %, de 18 à 34 ans : 18 %, de 35 à 55 ans : 10 %, 55 ans et plus : 3 %). Les hommes sont plus susceptibles de montrer des signes de troubles que les femmes (7 % contre 4 % respectivement), tout comme les personnes qui ont des enfants de moins de 9 ans (14 %).
- Les travailleurs de la santé de première ligne sont plus susceptibles de présenter les caractéristiques d'un trouble (20 %).
- Les personnes atteintes d'un trouble de santé mentale ou qui comptent sur un soutien financier sont susceptibles d'être classées comme présentant des signes de trouble, tout comme les personnes ayant une déficience physique (12 %) et les membres de la communauté LGBTQ2S+ (10 %).

DÉPENDANCE AU CANNABIS



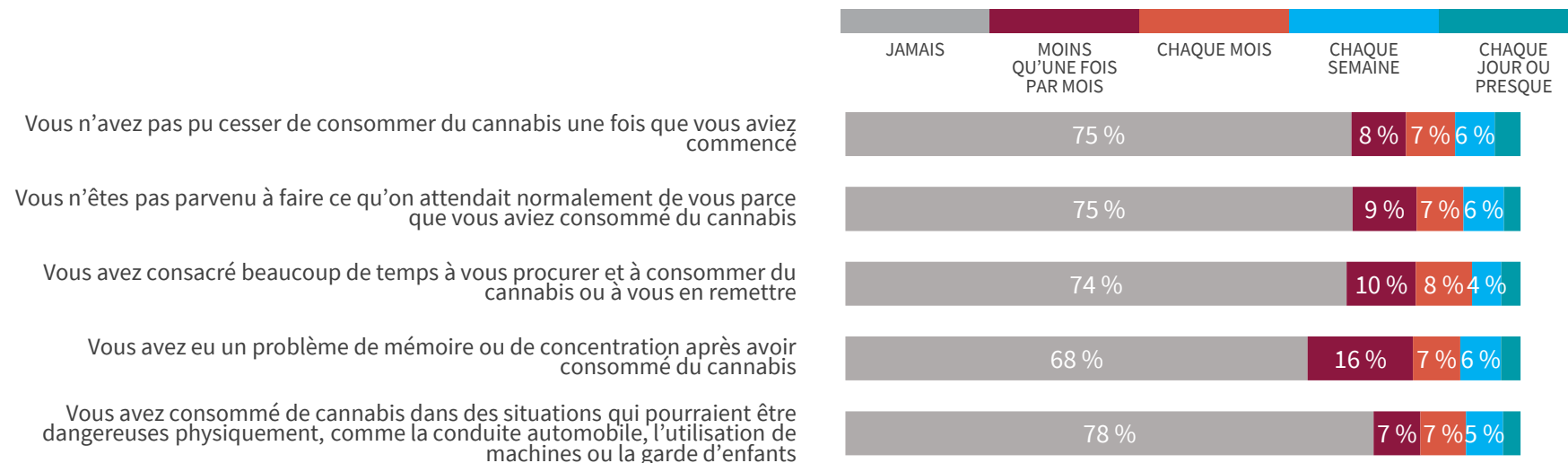
*Petite taille d'échantillon

C7-10. Dépendance au cannabis. Échantillon : (Total n = 3 023)

Un Canadien sur dix consomme du cannabis chaque semaine

- Le quart des Canadiens affirment consommer du cannabis, et un Canadien sur dix dit qu'il en consomme plusieurs fois par semaine.
- De ce quart des Canadiens, le tiers déclarent être « défoncés » pendant au moins trois heures les jours où ils consomment du cannabis, tandis que 6 % affirment qu'ils demeurent sous l'effet de la drogue pendant sept heures ou plus ces jours-là.
- La plupart des Canadiens qui déclarent consommer du cannabis disent qu'ils n'ont jamais envisagé de réduire ou de cesser leur consommation.

AU COURS DES SIX DERNIERS MOIS



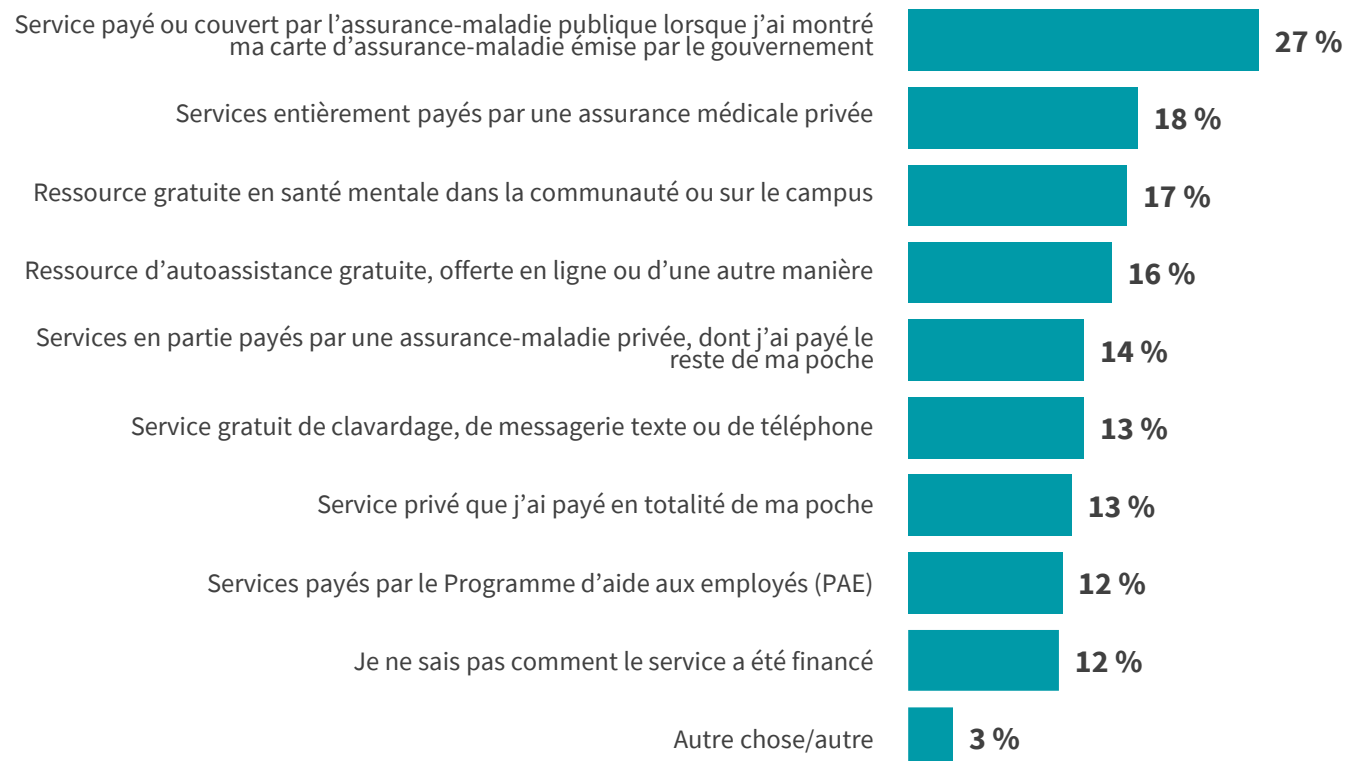
C7. À quelle fréquence consommez-vous du cannabis? Échantillon : (Total n = 3 023)

C8. Pendant combien d'heures avez-vous été « défoncé » lors d'une journée typique où vous aviez consommé du cannabis? C9. Au cours des six derniers mois, à quelle fréquence avez-vous fait ce qui suit?

C10. Avez-vous déjà pensé à réduire ou à cesser votre consommation de cannabis? Échantillon : (Total n = 779)

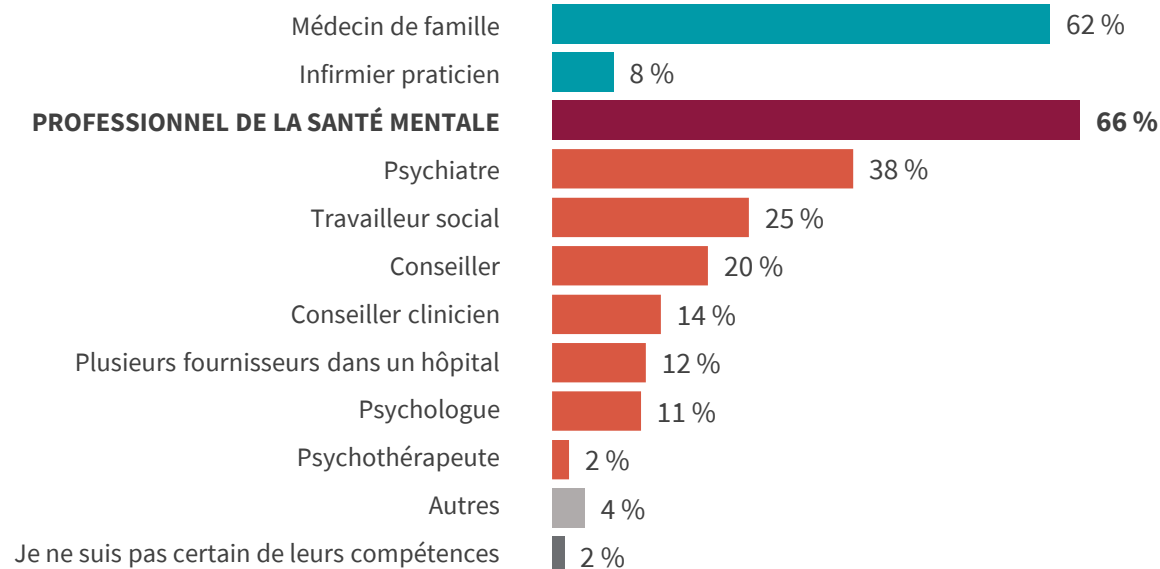
Les Canadiens sont plus susceptibles d'avoir recours à des services de soutien en santé mentale gratuits que privés

- Le quart (27 %) des Canadiens qui ont eu recours à des services de soutien l'ont fait par l'entremise de programmes gouvernementaux, tandis que 18 % l'ont fait par l'intermédiaire de programmes de prestations et 17 % au moyen de ressources de la communauté ou du campus.
- Le quart (27 %) des Canadiens ont payé pour des services de soutien en santé mentale, soit au moyen de services partiellement couverts et partiellement payés (14 %), soit au moyen de services privés qu'ils ont entièrement payés (13 %).



Les deux tiers des personnes couvertes par le système de santé publique ont parlé à un professionnel de la santé mentale

- Parmi les personnes couvertes par le système de santé publique qui ont choisi de parler à un professionnel de la santé mentale (66 %), les trois cinquièmes ont décidé de s'adresser à leur médecin de famille (62 %) et 8 %, à un infirmier praticien.
- Les trois cinquièmes (61 %) ont déclaré continuer d'avoir recours aux services, tandis que seulement 5 % ont déclaré y avoir accédé pendant un à deux mois et 6 % pendant une période allant de 10 mois à un an.
- Plus du dixième (12 %) de ces personnes ont déclaré avoir accédé aux services au moins une fois par semaine; le sixième (16 %) ont déclaré y avoir accédé chaque mois et les trois dixièmes, à quelques reprises seulement.
- Plus de 60 % des Canadiens qui ont indiqué avoir eu recours à un service de santé mentale financé par le secteur public au cours de la dernière année ont toujours recours à ce service, et environ un Canadien sur dix l'a utilisé pendant moins d'un mois.



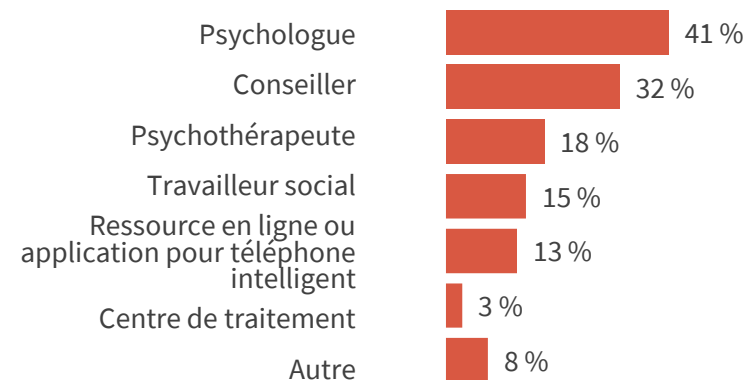
Échantillon : (Payé par le secteur public n = 95)

B17A. Lequel des professionnels suivants avez-vous consulté au sujet de votre santé mentale? **B17B.** En ce qui concerne la dernière année, pendant combien de temps avez-vous utilisé le service payé par l'assurance-maladie publique? **B17C.** Et pendant que vous utilisiez le service, à quelle fréquence rencontriez-vous un professionnel de la santé mentale financé par le secteur public?

La plupart des personnes qui ont payé de leur poche pour accéder à des services de santé mentale ont parlé à un psychologue

- Les deux cinquièmes (41 %) des personnes qui ont payé de leur poche pour accéder à des services de santé mentale ont parlé à un psychologue et le tiers (32 %), à un conseiller. Le cinquième (18 %) ont déclaré avoir obtenu de l'aide d'un psychothérapeute et seulement 3 % se sont rendues dans un centre de traitement.
- La moitié (51 %) de ces personnes ont déclaré continuer d'avoir recours aux services, tandis que 12 % ont déclaré avoir accédé aux services pendant un à deux mois et 8 % pendant une période allant de 10 mois à un an.
- Le dixième (9 %) a déclaré avoir accédé aux services au moins une fois par semaine, tandis que trois sur dix ont déclaré y avoir accédé chaque mois et le cinquième (21 %), à quelques reprises seulement.
- Parmi les personnes qui sont allées dans un centre de traitement, les trois cinquièmes (59 %) y sont restées de deux à quatre semaines, tandis que les deux cinquièmes (41 %) y sont restées pendant une semaine ou moins.

SERVICES PAYÉS



B20A. Vous avez dit avoir payé de votre poche pour accéder à des services de santé mentale. Pour quels services avez-vous payé? Échantillon : (Services de santé mentale payés en totalité ou en partie de sa poche n = 80)

B20C. Pour ce qui est de la dernière année, pendant combien de temps avez-vous consulté le psychiatre, le psychologue, le travailleur social ou le conseiller? Échantillon : (Payé pour les services d'un psychologue n = 63)

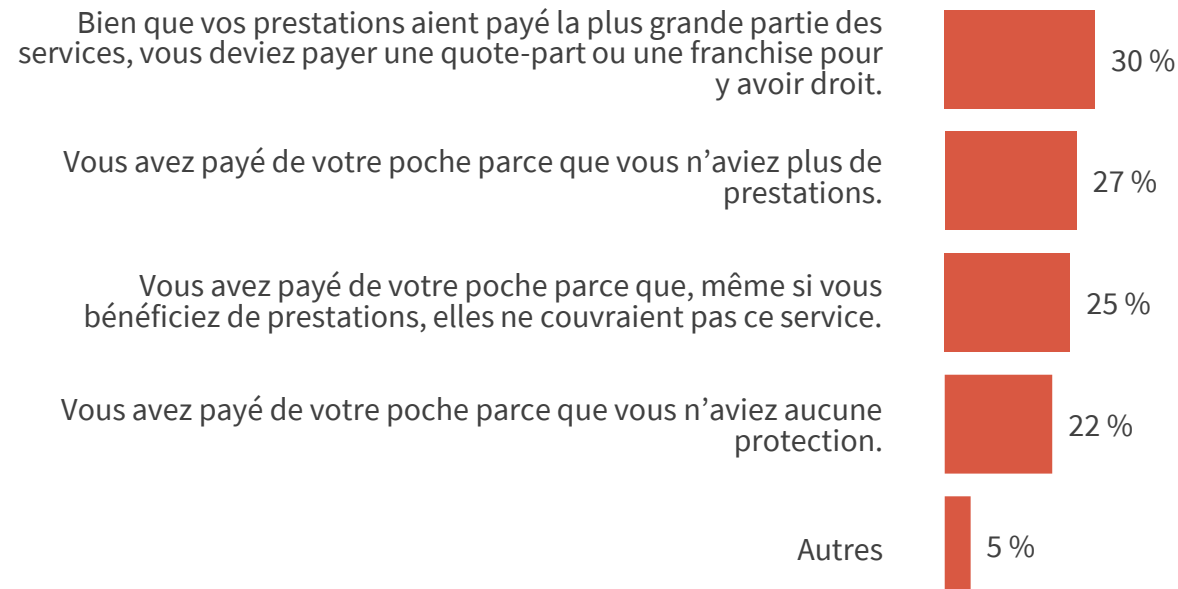
B20D. Et pendant que vous utilisiez ce service, à quelle fréquence rencontriez-vous ce professionnel de la santé mentale? Échantillon : (Payé pour les services d'un psychologue, d'un travailleur social, d'un conseiller ou d'un psychothérapeute n = 72)

B20E. Combien de temps avez-vous passé dans un centre de traitement au cours de la dernière année? Échantillon : (Payé pour les services d'un centre de traitement n = 2) (*Très petite taille d'échantillon)

Les Canadiens qui ont payé de leur poche devaient souvent payer une franchise, mais bon nombre d'entre eux ne bénéficiaient pas d'une couverture adéquate

- Trois personnes sur dix déclarent avoir payé de leur poche pour accéder à des services de soutien en santé mentale parce qu'elles devaient payer une franchise. Cependant, le quart (27 %) d'entre elles n'avaient pas suffisamment de prestations pour couvrir le soutien, n'avaient pas les prestations requises pour couvrir le soutien (25 %) ou n'avaient aucune protection (22 %)

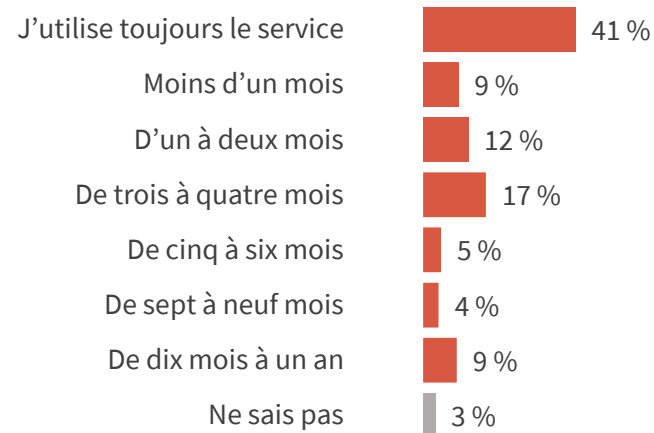
RAISONS DE PAYER DE VOTRE POCHE



La plupart des Canadiens qui ont payé pour les services utilisés au moyen de leur assurance ont parlé à un psychologue ou à un travailleur social

- Parmi ceux qui étaient couverts par une assurance médicale privée, le tiers (35 %) ont choisi de consulter un psychologue, tandis que trois sur dix (31 %) ont reçu de l'aide d'un travailleur social ou d'un conseiller. Le quart (25 %) ont consulté un psychothérapeute et 9 % ont accédé à un centre de traitement.
- Les deux cinquièmes (41 %) ont déclaré continuer d'avoir recours aux services, tandis que seulement 12 % ont déclaré y avoir accédé pendant un à deux mois et 9 %, pendant une période allant de 10 mois à un an.
- Le dixième d'entre eux ont accédé aux services au moins une fois par semaine, le cinquième (22 %), une fois par mois et les deux dixièmes, à quelques reprises seulement.

TEMPS D'UTILISATION DU SERVICE



B21A. Vous avez indiqué que votre assurance médicale privée payait pour un service de santé mentale. Pour lequel a-t-elle payé? Échantillon : (Payé par l'assurance-maladie privée ou le PAE n = 101)

B21B. En pensant précisément à la dernière année, pendant combien de temps avez-vous consulté le travailleur social, le conseiller ou le psychologue? Échantillon : (Travailleur social ou conseiller, psychologue ou psychothérapeute dont les services sont couverts par l'assurance-maladie n = 80)

B21C. Et pendant que vous utilisiez ce service, à quelle fréquence rencontriez-vous ce professionnel de la santé mentale? Échantillon : (Travailleur social ou conseiller, psychologue ou psychothérapeute dont les services sont couverts par l'assurance-maladie n = 80)

B21D. Combien de temps avez-vous passé dans un centre de traitement au cours de la dernière année? Échantillon : (Centre de traitement dont les services sont couverts par l'assurance-maladie n = 7)

(*Très petite taille d'échantillon)



Lesli Martin, première vice-présidente, Pollara
Michael Cooper, vice-président, RSMC
Brittany Saab, coordinatrice nationale, Engagement des parties prenantes, RSMC

RECHERCHE
EN SANTÉ
MENTALE
CANADA

MENTAL
HEALTH
RESEARCH
CANADA



Contribution financière de

Health
Canada

Santé
Canada

pollara
strategic insights
www.pollara.com